

La guerre aux participes PASSÉS EST DÉCLARÉE

 Deux anciens enseignants proposent de changer les règles orthographiques en vigueur

► *“De tous les peuples de la Gaule, les Belges sont les plus braves”,* écrivait Jules César dans la *Guerre des Gaules*. Une poignée de siècles plus tard, le journal français *Libération* semble, lui aussi, prêter une grande audace à notre pays en indiquant que deux de nos compatriotes veulent s’attaquer de front au sujet épineux de l’accord du participe passé.

Arnaud Hoedt et Jérôme Pitron, deux anciens professeurs de français, ont en effet proposé de donner un coup de pied dans la fourmilière qu’est la langue française en proposant d’en réformer l’orthographe. Dans leur ligne de mire : l’accord du participe passé avec l’auxiliaire avoir,

qui serait, selon eux, trop compliqué et dépassé.

“La Fédération Wallonie-Bruxelles, en accord avec ses instances linguistiques, envisage sérieusement d’instaurer l’invariabilité du participe passé avec l’auxiliaire avoir. Elle s’appuie pour cela sur les avis du Conseil de la langue française et de la politique linguistique de la Fédération Wallonie-Bruxelles.”, ont indiqué les deux hommes dans la tribune que leur a accordé *Libération*.

Ils estiment en effet que la règle en vigueur est d’un autre âge. *“À la base, la volonté de changer cette règle vient d’abord de la communauté scientifique et des gens qui étudient et qui ont constaté au fil de son histoire qu’effectivement cet accord était artificiel, qu’il renvoyait à des réalités qui avaient changé par rapport à l’époque où il avait été fixé, c’est-à-dire au*

XVI^e siècle environ. L’objectif est de simplifier les règles. Le participe passé employé avec l’auxiliaire avoir serait invariable. On pourrait alors dire ‘les crêpes que j’ai mangé’, là où la règle actuelle est de dire ‘les crêpes que j’ai mangées’”, ont-ils précisé.

LA MESURE N’EST toutefois pas prête d’entrer en vigueur, ni chez nous ni en France.

“Les ministres concernés et le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles n’ont pas été saisis d’une quelconque demande du Conseil de la langue française et ne sont donc pas amenés à se positionner, en tout cas à ce stade”, a assuré Éric Étienne, porte-parole de la ministre de l’Éducation Marie-Martine Schyns à nos confrères de Belga.

Maïli Bernaerts

Jacques Mercier : "Une langue DOIT ÉVOLUER AVEC SON TEMPS"

▣ Monsieur Dictionnaire est convaincu des bienfaits d'une évolution de la grammaire

► N'en déplaise aux conservateurs, une langue doit évoluer avec son temps. C'est en tout cas l'avis défendu par l'amoureux des lettres Jacques Mercier.

Massivement relayée par les médias, la proposition des comédiens et anciens professeurs Arnaud Hoedt et Jérôme Piron fait débat en cette rentrée scolaire 2018.

Pour rappel, les deux hommes proposent de simplifier l'apprentissage de la grammaire française en supprimant l'accord du participe passé avec l'auxiliaire avoir.

Amoureux de la langue de Molière, l'écrivain et ancien journaliste Jacques Mercier est convaincu des bienfaits d'une évolution de la grammaire : "Je n'en pense que du bien !"

Jacques Mercier, que pensez-vous de la proposition d'Arnaud Hoedt et Jérôme Piron ?

"Cela fait un bout de temps que cette règle fait débat, il s'agit même d'un point crucial depuis des années, des générations... Le temps passé à apprendre cette règle à l'école

pourrait être utilement remplacé par d'autres exercices plus vivants et plus utiles pour les élèves. Je pense par exemple à des lectures en classe ou des dissertations... À quoi ça sert de conserver à tout prix des règles grammaticales qui datent du Moyen-Âge (sic) ? C'est l'usage qu'on en fait au quotidien qui module le langage, pas les grammairiens."

Cette évolution fait grincer les dents de nombreux individus "conservateurs". Qu'avez-vous à leur répondre ?

"Ceux qui veulent à tout prix conserver la grammaire telle quelle le font pour de mauvaises raisons. Sous principe qu'ils ont éprouvé les pires difficultés à apprendre cette règle étant petits, leurs enfants le devraient aussi ? Cela n'a pas de sens. Il faut cependant savoir que, dans l'imaginaire de beaucoup de gens, maîtriser la langue française est encore un signe d'appartenance à une classe sociale élevée. Mais ce n'est pas parce qu'on accorde correctement avec le verbe 'avoir' que l'on est plus

malin que son voisin. Aujourd'hui, il n'y a pratiquement que dans le secteur du recrutement, en parcourant les CV et lettres de motivations que les employeurs utilisent l'orthographe et la grammaire comme critères d'élimination. Et les candidats peuvent très bien se faire relire et corriger par quelqu'un d'autre..."

En avalisant cette nouvelle règle, ne craignez-vous pas un effet boule de neige entraînant une modification profonde de la grammaire ?

"Une langue doit évoluer avec son temps. Il faut veiller à garder un équilibre, cependant ! Les smartphones et les tablettes ont balayé les codes du langage écrit, surtout chez les jeunes. Mais ce n'est pas parce que j'écris des SMS en abrégé que je vais me mettre à parler comme tel ! Il existe plusieurs usages du français. Il faut simplement veiller à conserver un langage parlé commun qui soit cohérent entre les nouvelles générations et les précédentes."

M. M.